LE CONTRAT LOCAL DE SANTE DE VICHY AU SERVICE DE PROGRAMMES POST COVID

LA PLACE STRATÉGIQUE DES SOINS THERMAUX DANS LE DISPOSITIF

SOCIETE FRANCAISE DE MEDECINE THERMALE
HYDROLOGIE ET CLIMATOLOGIE MEDICALES

Vendredi 22 Janvier 2021

Intervention de Corinne REYNAUD
Directrice Projets France Thermes

VICHYCOMMUNAUTÉ

FRANCE THERMES

LE POINT DE DEPART DE LA DEMARCHE

VICHYCOMMUNAUTÉ

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'Allier

FRANCE THERMES

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE VICHY COMMUNAUTÉ

2019 I 2022

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats.

Un socle de base à l'écriture du CLS comprenant quatre thématiques a été identifié :

- Offre de soins et accès aux soins
- Prévention / promotion de la Santé
- Amélioration des parcours de soins des personnes âgées et des parcours médicaux sociaux en santé mentale
- Pilotage et coordination du CLS

Le cœur du contrat est axé sur Vichy Communauté et ses 39 communes, mais des actions auront une portée sur l'ensemble du bassin de santé intermédiaire de Vichy, lui-même inclus géographiquement dans le Pays Vichy-Auvergne.

VICHYCOMMUNAUTÉ

ARTICULATION AVEC LE CONTRAT REGIONAL DE SANTE

En 2019, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a donc choisi de porter une attention toute particulière aux thématiques suivantes :

- La santé des jeunes ;
- La prévention au profit des malades chroniques ;
- L'accès à la prévention et aux soins pour les personnes les plus précaires ;
- La promotion de la santé mentale ;
- La promotion d'un environnement favorable à la santé.

VICHYCOMMUNAUTÉ

INTERACTIONS AVEC LE PRSE

Le CLS a vocation à s'inscrire également en adéquation avec le 3ème Plan Régional Santé-Environnement d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le PRSE3 Auvergne-Rhône-Alpes est un cadre favorisant l'orientation, la priorisation, et la conduite des actions de prévention et de promotion de la santé par l'environnement, dans une logique de décloisonnement. Il s'efforce de créer des liens avec les plans sectoriels ainsi qu'avec les dispositifs réglementaires, sans se substituer à eux, mais en prenant en compte dans sa communication leurs contributions aux objectifs de la santé.

Le PRSE3 veut créer des synergies en abordant la santé environnementale sur le plan éducatif, préventif et curatif. Il propose d'allier la promotion de la santé et la prévention des risques, aux échelles individuelles et collectives, afin que la préoccupation sanitaire soit plus constante, et mieux partagée par les habitants.

VICHYCOMMUNAUTÉ

LE CLS AU CŒUR DE DISPOSITIFS

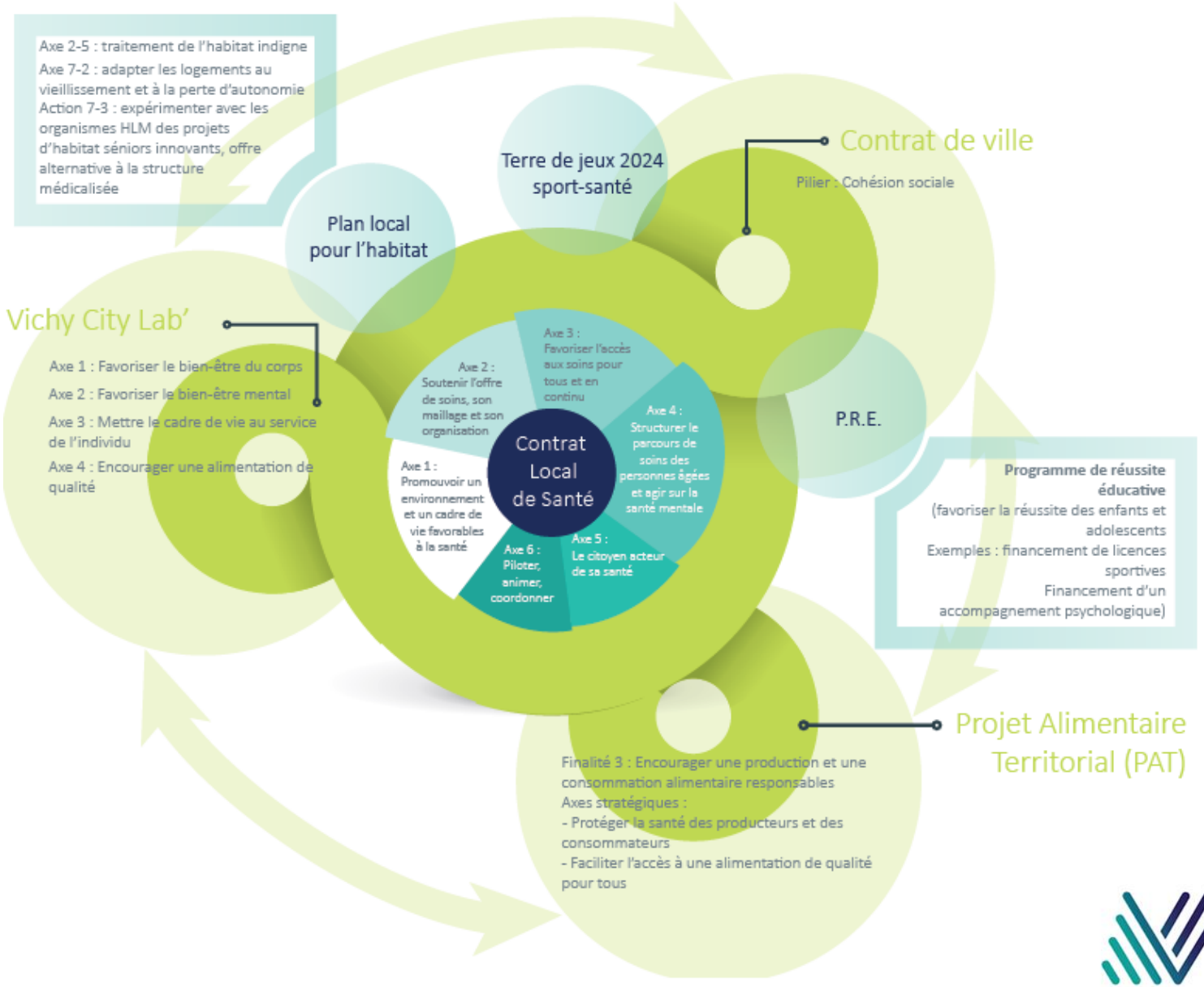

VICHYCOMMUNAUTÉ

VICHYCOMMUNAUTÉ

FRANCE THERMES

AXE 1 PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE FAVORABLE A LA SANTE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Développer l'information citoyenne	Mobiliser les outils de communication de la communauté d'agglomération et des communes afin d'informer les citoyens sur les thèmes suivants : lutte contre l'ambroisie, qualité de l'air, pollens, qualité de l'eau.
	Sensibiliser les agents des collectivités à la problématique de la lutte contre l'ambroisie.
	Sensibiliser les agriculteurs à l'amélioration de la qualité des eaux, en articulation avec le PAT de Vichy Communauté.
Lutter contre l'habitat indigne	Mobiliser la Maison de l'habitat de Vichy Communauté et le PLH afin : • d'améliorer le repérage des logements insalubres • de lutter contre les "marchands de sommeil"
Favoriser les modes de déplacements doux et inciter à l'activité physique et sportive	Poursuivre le développement des pistes cyclables sur le territoire.
	Poursuivre l'amélioration de traçage des chemins de randonnées / ski / raquettes notamment en Montagne Bourbonnaise.
	Poursuivre l'implantation de parcours de santé et de stations fitness "outdoor" sur le territoire.
Permettre aux habitants du territoire de bénéficier des installations thermales	Favoriser l'accès aux installations thermales pour tous.

UNE DÉMARCHE SPONTANÉE

- L'arrivée de la Covid 19 bouscule le calendrier et les mesures du CLS
- Dès Juin 2020 : premier bilan des impacts du coronavirus sur les populations
- Une concertation des acteurs immédiate pilotée par la Ville de Vichy
- Le lancement de la réflexion pour une prise en charge pluridisciplinaire
- Objectif: utiliser les ressources pour accompagner à la réhabilitation post covid ou organiser la prévention
- Publics visés : les individus lourdement atteints avec séquelles, les patients dont les troubles fonctionnels perdurent même en l'absence d'hospitalisation, les personnes fragilisées sur le plan physique ou psychologiques, les personnes à risque.

UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE

- Vichy Communauté et la Ville de Vichy
- Des acteurs de santé nombreux sur le territoire
- Médecins libéraux, hôpital, clinique, CPTS
- La Compagnie de Vichy avec ses 2 centres de soins thermaux et son spa thermal
- Des Centres de formation : pôle universitaire, IFMK, IFSO
- Le CREPS Maison sport santé,
- le DAHLIR 03 programme d'éducation thérapeutique ateliers passerelle
- Des associations orientées vers la prévention
- Des initiatives croisées émergentes : troubles du métabolisme – nutrition santé, sport santé et sport sur ordonnance, prévention en milieu universitaire, accompagnement aux TMS en entreprises et aux surcharges professionnelles, accueil des sportifs de bon et haut niveau…

L'INCIDENCE DE LA COVID SUR LE BASSIN DE POPULATION

POST COVID ALLIER / Voici **quelques stats COVID 19 en ligne sur l'Allier :**

Nombre de patients positifs :

Étiquettes de lignes	Somme de P
Mai	86
Juin	41
Juillet	78
Août	242
Sept	880
Oct.	8355
Nov.	8824
Déc.	5208
Total général	23714

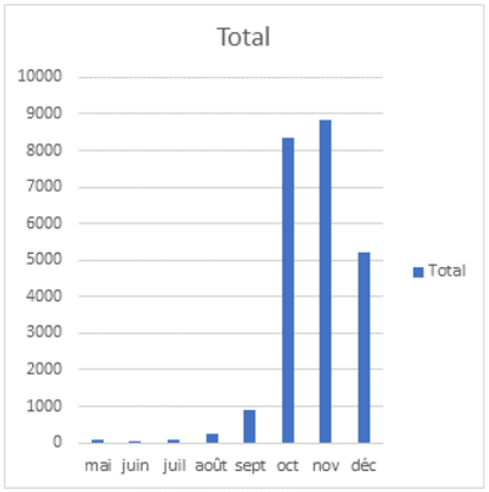

Étiquettes de lignes	Hospitalisations
mars	74
avr	120
mai	44
juin	23
juil	4
août	9
sept	48
oct	318
nov	596
déc	414
Total général	1650

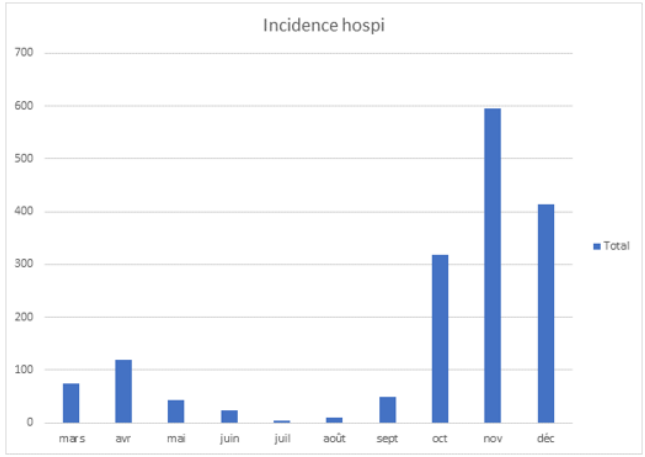

LE DISPOSITIF POST COVID

- **Objectif** : Proposer un parcours de santé personnalisé afin de faciliter la réhabilitation physique et psychologique du patient suite à une infection Sras-Cov-2

- **Qui peut intégrer le parcours** ? Public cible : Personne COVID+
    - En priorité : Soignants; Personnes avec passage en réanimation;
    - Attention particulière : pour les adultes nécessitant une reprise de l'activité professionnelle

- **Intégration** : 6 à 8 semaine après diagnostic COVID +: Suivi à 3 mois, 6 mois,1 an et 2 ans

- **Calendrier prévisionnel** :
    - Définition du projet : Depuis juillet 2020
    - Lancement du projet : mi-Février 2021(communication) Mars-Avril (Intégration)
    - Recrutement des patients : Mars 2021 (selon évolution)

LE DISPOSITIF POST COVID

- **Recrutement d'une Infirmière** du réseau Asalee pour coordonner le parcours de santé POST COVID – déjà en charge de la coopération pluri-professionnelle entre médecins généralistes et infirmiers
- **Désignation de un ou des médecins référents** du projet avec information systématique du médecin traitant par courrier, mais aussi via le site internet de la CPTS de Vichy
- **Interface avec les médecins généralistes et spécialistes** libéraux et en milieu hospitalier et clinique pour la remontée d'informations sur la situation sanitaire - identification des critères de d'orientation et de suivi – définition des actions de réhabilitation à envisager et des parcours à construire – mobilisation des praticiens
- **Construction d'un questionnaire** pour la population afin d'identifier des besoins de prise en charge – évaluation pré et post parcours et suivi pluridisciplinaire
- **Diffusion multi canal et remontée informatique des données** – support numérique adapté

LE DISPOSITIF POST COVID

Communication

Grand public via des affiches/Flyers et informations en interne des structures de soin (soignants)

Professionnel : Implication des partenaires (CPTS, Ordres médecins/Infirmiers, AMLAPS)

Principe d'un guichet unique via un N° de téléphone et adresse mail (Plages horaires)

Tel via Vichy Co

Création d'une adresse mail spécifique :

ParcoursPostCovid@vichy-communaute.fr

LE DISPOSITIF POST COVID

VICHYCOMMUNAUTÉ

Entretien téléphonique (Coordinateur)

Données administratives -> Dossier patient numérique
Charte de consentement
Programmation de la téléconsultation
=> Intégration dans le parcours

Téléconsultation

Fait par Médecin Généraliste de préférence, ou médecin référent du projet
Questionnaire validé par le groupe de travail
Durée environ 30 min
Compte rendu sur le dossier patient
En fonction du pré-bilan -> Evaluation ciblée

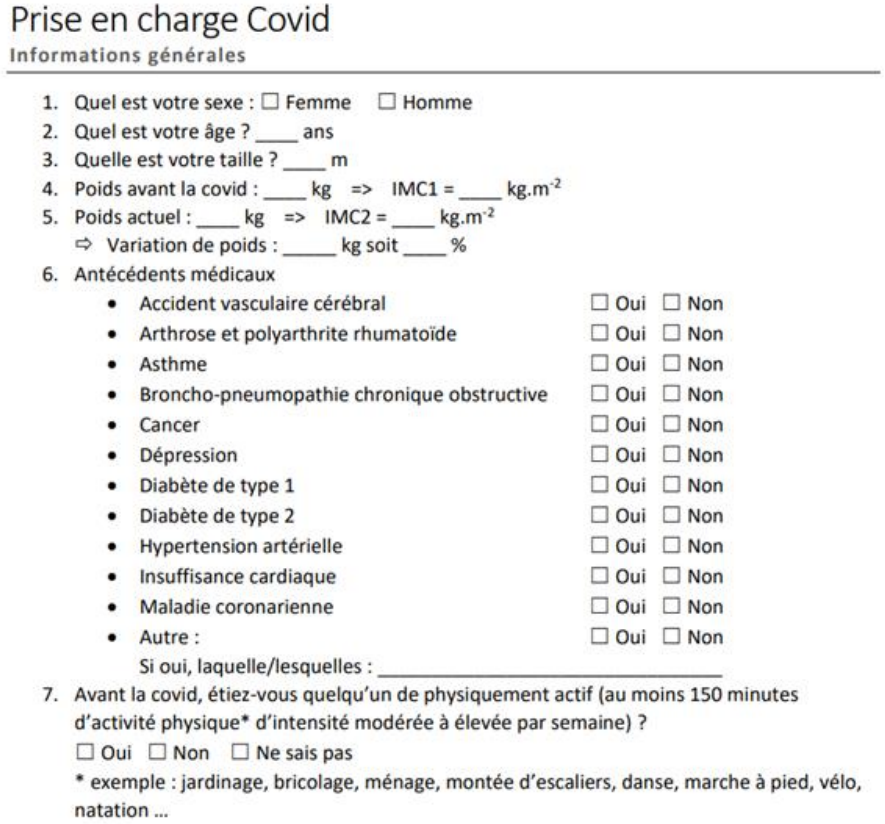

Prise en charge Covid

Informations générales

1. Quel est votre sexe : ☐ Femme ☐ Homme
2. Quel est votre âge ? ____ ans
3. Quelle est votre taille ? ____ m
4. Poids avant la covid : ____ kg => IMC1 = ____ $kg.m^{-2}$
5. Poids actuel : ____ kg => IMC2 = ____ $kg.m^{-2}$
   ⇨ Variation de poids : _____ kg soit ____ %
6. Antécédents médicaux
   - Accident vasculaire cérébral ☐ Oui ☐ Non
   - Arthrose et polyarthrite rhumatoïde ☐ Oui ☐ Non
   - Asthme ☐ Oui ☐ Non
   - Broncho-pneumopathie chronique obstructive ☐ Oui ☐ Non
   - Cancer ☐ Oui ☐ Non
   - Dépression ☐ Oui ☐ Non
   - Diabète de type 1 ☐ Oui ☐ Non
   - Diabète de type 2 ☐ Oui ☐ Non
   - Hypertension artérielle ☐ Oui ☐ Non
   - Insuffisance cardiaque ☐ Oui ☐ Non
   - Maladie coronarienne ☐ Oui ☐ Non
   - Autre : ☐ Oui ☐ Non

   Si oui, laquelle/lesquelles : _____
7. Avant la covid, étiez-vous quelqu'un de physiquement actif (au moins 150 minutes d'activité physique* d'intensité modérée à élevée par semaine) ?

   ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

   * exemple : jardinage, bricolage, ménage, montée d'escaliers, danse, marche à pied, vélo, natation …

FRANCE THERMES

LE DISPOSITIF POST COVID

- **Programmation des bilans** (médicaux/paramédicaux) par la coordinatrice
- **Bilans** : selon la situation et les antécédents du patient
  - Evaluations rapide : plages horaires dédiées
  - Compte rendu enregistré dans le dossier patient et accessible par les professionnels du parcours

- **Réunion de concertation pluriprofessionnelle** (Bi-mensuel) :
  - Analyse des cas (téléconsultation + bilans)
  - Validation du parcours de santé

LE DISPOSITIF POST COVID

- **Patient informé des recommandations du parcours**
  - Une lettre d'information avec une liste de tous les partenaires à contacter.
  - Prise de RDV en autonomie

- **Offre des partenaires (Détails tableau sur l'offre, acteurs et coûts :**
  - Soins thermaux
  - Réhabilitation physique
  - Rééducation
  - Kinésithérapie
  - Ostéopathie
  - Suivi psychologique/ neurologique
  - Thérapie cognitive

LES SOINS THERMAUX POST COVID

Forfait de 3 jours, 6 jours, 9 jours, 12 jours

- Durée : 2h par soin environ, possibilité d'organiser en demi-journée

Les soins thermaux (socle commun minimum) :

- Enveloppement de boue
- Modelage
- Mobilisation dans la piscine
- Douche « immersive »
- Accès au bain et aux espace détente
- 1 Séance d'ostéopathie aquatique

Selon la situation du patient, plusieurs options supplémentaires peuvent se présenter :

- une séance de psychomotricité
- une séance de coaching « l'art du sommeil »
- une séance de diététique

SITUATION 1 : MARCEL

Marcel

Age: 69 ans
Activité : Retraité
Symptômes COVID+ : >16 semaines
Durée hospitalisation : 21 jours

Histoire de la maladie

« Début octobre, j'ai été pris de frissons, j'avais froid. J'avais de la température (39°C) et elle est très vite montée à 40 °C. En raison de mes antécédents (insuffisance cardiaque et diabète), nous avons rapidement téléphoné au 15. Diagnostiqué positif, j'ai été hospitalisé avec un passage en soins intensifs. Mon état ne s'améliorait pas, j'ai perdu 14 kg. Je dormais 15-16h par jour et j'étais toujours fatigué. Après 4 mois je suis toujours extrêmement fatigué, je ne peux quasiment plus me déplacer seul.

Problématique

Fatigue
Perte de poids
Antécédents médicaux +
Déconditionnement physique

Recommandations

Soins thermaux : 6 jours
Accompagnement nutritionnel : 5 séances
DAPAP : 5 mois
HDJ Oxygénothérapie : Durée évolutive
Kinésithérapie (selon bilan)

Coût

Soins thermaux : 110 euros
Accompagnement nutritionnel : 300 euros
DAPAP : 90 euros
HDJ Oxygénothérapie : Gratuit
Kiné : Honoraires selon cotation (Droit commun)
TOTAL : 500 euros + cotation AMK

FRANCE THERMES

SITUATION 2 : LÉO

Léo

Age: 22 ans
Activité : Etudiant
Symptômes COVID+ : >7 semaines
Durée hospitalisation : 0 jours

Histoire de la maladie

« Avec une pratique sportive cinq fois par semaine, une bonne hygiène de vie et un bon état de santé, j'étais persuadé de m'en sortir rapidement. Quelques temps après mon test positif, j'ai commencé à ressentir des maux de crâne terribles, d'intenses douleurs dans les poumons. J'étais constamment épuisé. Aujourd'hui, les migraines ont cessé mais je ressens toujours des douleurs pulmonaires. J'étais en parfaite santé, mais plus maintenant. Mon rêve de devenir sportif de haut niveau s'éloigne ».

Problématique

Fatigue
Essouflement
Douleur
Risque de diminution situationnelle de l'estime de soi

Recommandations

Soins thermaux : 6 jours
CREPS : 3 mois
HDJ Oxygénothérapie : Durée évolutive
Kinésithérapie (selon bilan)

Coût

Soins thermaux : 110 euros
CREPS : 60 euros
HDJ Oxygénothérapie : Gratuit
Kinésithérapie : Honoraires selon cotation (Droit commun)
TOTAL : Environ 170 euros + cotations AMK

FRANCE THERMES

SITUATION 3 : PAULINE

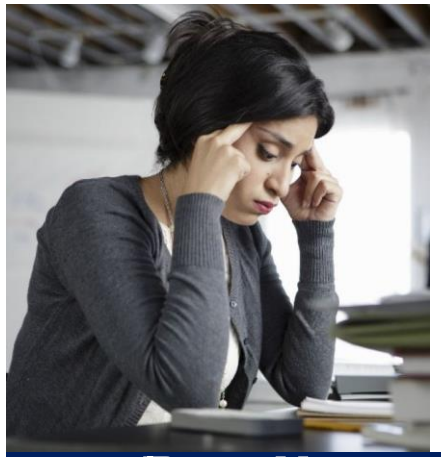

Pauline

Age: 43 ans

Activité : Comptable

Symptômes COVID+ : >10 semaines

Durée hospitalisation : 0 jours

Histoire de la maladie

"Psychologiquement, c'est très dur. Je ne peux plus retourner au travail. La vie extérieure est trop anxiogène. J'ose à peine sortir de chez moi, de peur d'être recontaminée, de recroiser ce virus. J'ai développé une phobie du contact avec les autres, j'ai sans cesse peur que les autres ne soient pas aussi précautionneux que moi. Je ne peux plus regarder les infos à la télé sur la Covid. Ça m'agace de voir les gens prendre cette maladie à la légère, en laissant entendre que les jeunes ne risquent rien."

Problématique

Trouble de l'humeur

Angoisse

Isolement/Perturbation des intéractions sociales

Recommandations

Suivi psychologique : selon bilan (Ex : ~10 séances)

Soins thermaux : 6 jours

Coût

Soins thermaux : 110 euros

Suivi psychologique : 600 euros (60 euros la séance)

TOTAL : Environ 710 euros

FRANCE THERMES

SITUATION 4 : NINA

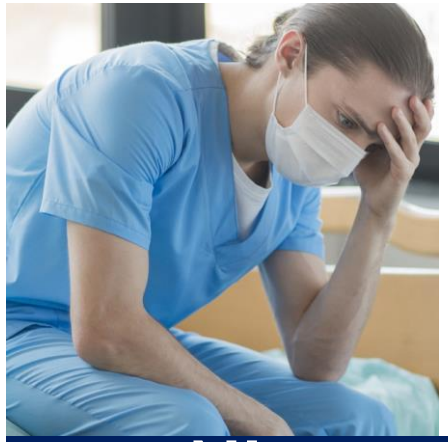

Nina

Age: 35 ans

Activité : Infirmière

Symptômes COVID+ : >23 semaines

Durée hospitalisation : 7 jours

Histoire de la maladie

"Au début, je n'avais que des courbatures et de la fièvre, exactement comme la grippe. Au dixième jour, je n'avais plus de force, j'étais incapable de rester debout. A la troisième semaine, je me sentais à nouveau en forme. Je pensais que c'était fini, mais la rechute n'en a été que plus violente: une terrible tachycardie, un essoufflement intense qui rend difficile la moindre montée d'escalier. Je suis obligée de faire des pauses pour reprendre mon souffle. Comment travailler normalement ainsi ? C'est terriblement angoissant. Et cela fait dix mois que ça dure! »

Problématique

Fatigue

Anxiété

Essouflement

Recommandations

Soins thermaux : 6 jours

HDJ CH VICHY : Durée évolutive

CREPS : 3 mois

Kinésithérapie (selon bilan)

Coût

Soins thermaux : 110 euros

CREPS : 60 euros

HDJ CH VICHY : Gratuit

Kinésithérapie : Honoraires selon cotation (Droit commun)

TOTAL : Environ 170 euros

FRANCE THERMES

FRANCE THERMES

LE GROUPE EXPERT DU DEVELOPPEMENT
des Resorts Thermaux et Touristiques

REMERCIEMENTS À VICHY COMMUNAUTÉ ET A LA VILLE DE VICHY POUR LA COMMUNICATION DE SES DONNÉES

VILLE DE VICHY

VICHYCOMMUNAUTÉ